



PROJET EDUCATIF DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)

Communauté de Communes Sud-Hérault

LE STATUT DE L'ORGANISATEUR

La communauté de communes Sud Hérault est un établissement public de coopération communale (EPCI).

Elle se situe à l'ouest de la ville de Béziers et regroupe dix-sept communes qui se trouvent en milieu rural et comptent de 200 à 3000 habitants.

ASSIGNAN, BABEAU-BOULDOUX, CAPESTANG, CAZEDARNES, CEBAZAN, CESSNON-SURORB, CREISSAN, CRUZY, MONTELS, MONTOULIERS, PIERRERUE, POILHES, PRADES-SURVERNAZOBRE, PUISSESGUIER, QUARANTE, SAINT-CHINIAN, VILLES PASSANS.

Elle exerce dans le cadre de sa compétence optionnelle une action sociale d'intérêt communautaire : politique socio-éducative pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. La communauté de communes est compétente pour créer et gérer toutes les structures et dispositifs au profit de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse (l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire uniquement le mercredi).

La volonté politique des élus dans le domaine enfance jeunesse est de répondre à un besoin de garde, accessibles à tous dans une volonté d'équité territoriale.

Son siège est situé à Puisserguier.

Communauté de Communes

ZAE La Rouquette

1, allée du Languedoc

34 620 Puisserguier

Tel. : 04.67.93.89.54

LA VOCATION DE L'ACM

Promouvoir l'individu dans le cadre de ses loisirs et de son temps libre dans un espace collectif où l'organisateur devra œuvrer autour de valeurs républicaines de Liberté, Egalité, et de fraternité.

L'objectif des accueils collectifs de mineurs, est de rassembler des enfants d'âge scolaire pendant leur temps libre et d'organiser à leur intention des activités socioculturelles et de loisirs avec un regard éducatif et bienveillant quant à l'évolution des enfants. Chaque enfant doit avoir une place équitable au sein de la structure quel que soit ses origines, sa religion, son sexe, son handicap.

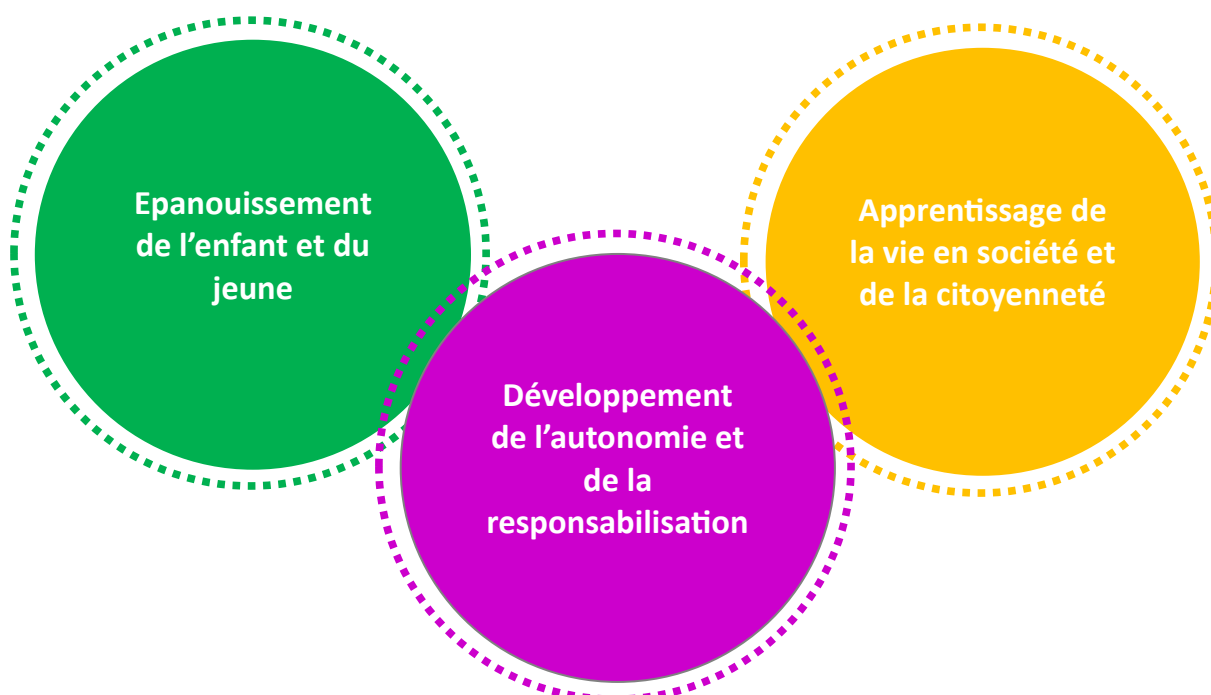
L'enfant et le jeune sont des adultes en devenir. L'accueil de loisirs ne doit pas être un simple mode de garde mais doit placer l'enfant et le jeune au cœur de l'action. L'ACM comme la famille et l'école sont des acteurs qui, à des titres divers mais complémentaires, permettent à l'enfant de construire sa personnalité et de trouver ainsi sa place dans une société la plus démocratique possible.

La communauté de communes Sud-Hérault organise différents types d'accueil collectif de mineurs :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Puisserguier et Cessenon sur Orb
- Séjours accessoires aux ALSH
- Séjours de vacances

LES OBJECTIFS EDUCATIFS PAR RAPPORT A L'ENFANT OU AU JEUNE

La communauté de communes Sud-Hérault met en place un projet éducatif ayant pour objectifs



- L'épanouissement de l'enfant et du jeune
 - Prise de conscience de ses aptitudes et de ses capacités propres
 - Pratique d'activités favorisant l'expression de la personnalité
 - Pratique d'activités favorisant des situations de réussite
 - Recherche de pratiques favorisant l'initiative personnelle
 - Accueil et écoute de l'enfant et du jeune

- Le développement de l'autonomie et de la responsabilisation
 - Faire émerger le désir de connaître et d'apprendre
 - Associer l'enfant au choix d'activités, et à la construction de projets
 - Laisser la capacité d'évaluer ses possibilités et prendre conscience de ses limites
 - Développer des projets de découvertes personnelles, de création et d'imagination
 - S'auto-évaluer

- L'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté
 - Apprendre à partager, à participer à des activités de groupes
 - Développer des relations positives à autrui et aux règles de vie (respect, confiance, solidarité, justice, tolérance)
 - Mettre en place l'esprit critique constructif
 - Apprendre à écouter l'autre
 - Comprendre l'environnement pour être sensible à la protection de la nature, à la pollution, à la gestion des déchets
 - Impliquer les jeunes et leurs familles dans l'expression des besoins et la mise en œuvre des actions
 - Favoriser le dialogue

LES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE OU DE HANDICAP

Favoriser l'inclusion c'est avant tout préparer l'accueil de l'enfant ou du jeune dans un collectif. Les différences se remarquent et interrogent. L'ACM a tout intérêt à s'appuyer sur le besoin de découverte des autres enfants pour transformer ce questionnement en démarche éducative favorisant l'empathie, l'ouverture, la conscience de soi et la cohésion de groupe.

ENVERS LES FAMILLES :

La famille confie son enfant pour que celui-ci vive avec les autres, se sente bien, bénéficie d'activités adaptées à ses possibilités, se sente en sécurité et progresse. Les équipes des ACM doivent permettre à la famille d'exprimer ses questionnements, donner des conseils pour l'accueil et de se rassurer.

Le directeur de l'accueil s'engage à rencontrer la famille en amont et à réaliser avec elle un projet d'accueil personnalisé (PAP). Ce projet d'accueil a été élaboré en collaboration avec l'association Halte-Pouce, basée sur Montpellier et qui accompagne parents et professionnels pour un accueil de qualité.

Pour créer un climat de confiance et veiller à la transmission des informations dans le respect de la confidentialité, l'équipe communique avec les familles au quotidien et développe les échanges interprofessionnels avec les structures qui accompagnent le mineur. Le directeur veille à cette coordination.

ENVERS L'ENFANT :

Pour partager un « temps de loisirs » avec et comme tous les autres enfants, l'enfant ou le jeune en situation de handicap a besoin d'être reconnu comme un enfant à part entière au sein du groupe, sans que sa situation ne soit dramatisée ni banalisée, afin que l'équipe puisse prendre en compte ses besoins spécifiques sans pour autant le surprotéger.

ENVERS LES EQUIPES DE DIRECTION ET D'ANIMATION :

Afin que l'accueil puisse s'organiser dans les meilleures conditions, la famille veille à transmettre toutes les informations nécessaires au directeur de l'ACM. La famille peut aussi faciliter le lien entre l'ACM et les autres professionnels qui assurent le suivi de l'enfant ou du jeune. Enfin, en se rendant disponible pour des temps d'échanges, de préparation de l'accueil ou de régulation, la famille se positionne comme partenaire de l'ACM.

Le directeur accompagne les membres de son équipe et leur donne la possibilité de repérer leurs propres limites pour passer le relais afin que ces derniers ne se considèrent pas comme seuls référents de l'enfant ou du jeune, mais comme des repères.

La communauté de communes Sud-Hérault s'engage à former ses équipes à l'accueil de l'enfant porteur de handicap. Elle veille à proposer des conditions sanitaires, physiques, matérielles et humaines adéquates pour organiser l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

LES DISPOSITIONS PRISES POUR ETRE INFORME DU DEROULEMENT DE L'ACCUEIL

Les moyens de communication entre l'organisateur et les équipes :

- Des entretiens individuels annuels
- Des questionnaires « Bilan »
- Une grande disponibilité de l'équipe de direction (coordinateur-trice / cheffe de service)

Les moyens de communication avec les familles :

- Un portail famille avec des documents concernant la vie des ACM à disposition
- Des temps d'échanges avec les équipes
- Une grande disponibilité de l'agent administratif
- Une grande disponibilité des équipes de direction et d'animation

Les moyens de communication avec les enfants :

- Des bilans à chaque fin de journée
- Une grande disponibilité et écoute des équipes

LES MOYENS MIS A DISPOSITION

LES LOCAUX

L'aménagement des locaux mis à disposition ne reste jamais statique. Il évolue au fil des projets, au fur et à mesure que les enfants grandissent, en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins de changement.

Les locaux sont adaptés aux effectifs d'enfants et permettent aux enfants de trouver plusieurs espaces aménagés pour chaque moment de la journée et en adéquation avec leur besoin.

LES TARIFS

Pour favoriser l'accessibilité des ACM à tous les publics, la Communauté de communes Sud-Hérault module la tarification en fonction des ressources des familles et permet ainsi aux enfants accueillis d'évoluer dans un collectif à l'image de la société, d'y trouver leur place et d'y interagir.

RESSOURCES FINANCIERES :

Les seules ressources financières sont le paiement des journées enfants, la participation de la CAF ainsi que les subventions que l'on peut nous attribuer.

Le budget d'achat et de renouvellement de matériel pédagogique, notamment les jeux et les livres, est défini en début d'année civile. Il est confié aux directeurs. Chaque directeur intègre les équipes,

les enfants et les jeunes afin qu'ils déterminent collectivement leurs besoins et organisent la gestion du matériel mis à leur disposition.

RESSOURCES HUMAINES :

La communauté de communes Sud-Hérault recrute du personnel qualifié pour la direction BAFD et/ou formation professionnelle de l'animation ainsi que pour l'animation BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS. Elle respecte la réglementation en vigueur pour les taux d'encadrement. (1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans)

Des temps réunions sont organisés afin que l'équipe crée un langage commun, une cohérence des approches pédagogiques. Ces réunions sont aussi des temps de préparation qui sont nécessaires pour permettre à chaque animateur de penser et de matérialiser ses animations en lien avec les finalités éducatives visées.

Le directeur de l'ACM, par sa présence au quotidien, analyse les fonctionnements et les besoins de son équipe et participe aux côtés de l'organisateur à l'élaboration d'un plan de formation.

LE LIEN AVEC LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT LES ENFANTS AU COURS DE LEUR SEMAINE

Les équipes s'engagent à prendre en compte le rythme de vie des enfants et des jeunes. Elles sont attentives à ce qui est demandé aux enfants et aux jeunes sur les autres temps de leur journée ou de leur semaine, afin de ne pas les sur-solliciter. Les agents Sud-Hérault gardent du lien entre les équipes éducatives pour savoir comment créer des ruptures, des temps de pause pour l'enfant et lui permettre de changer de rythme.

LE LIEN AU TERRITOIRE

Orienter l'action de l'équipe d'animation dans la prise en compte des richesses humaines, culturelles et géographiques du territoire pour faire sortir l'ACM de ses murs. Mieux connaître son territoire c'est avoir les moyens de mieux agir sur son territoire, de pouvoir s'y impliquer dans une dynamique citoyenne et valorisante

Jean Noel BADENAS

Président CC Sud-Hérault